

*Assurance-chômage—Loi*

de la circonscription de South Shore que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre.

L'assurance-chômage joue donc un rôle extrêmement important dans notre société, servant de filet de sécurité du système social de n'importe quelle société civilisée, dont la nôtre. Il y a trois traits qui, à mon avis, caractérisent un régime d'assurance-chômage efficace. Tout d'abord, le fait qu'il s'agit d'abord et avant tout d'une assurance. Il ne s'agit pas d'un programme de même type que le Régime d'assistance publique du Canada, par exemple, mais c'est une assurance. C'est un programme dont on souhaite ne jamais avoir à bénéficier. Je n'ai absolument aucun désir de toucher les avantages prévus à mon régime d'assurance-vie—je ne puis bien sûr pas parler pour ma femme. Je n'ai aucun désir de toucher les indemnités prévues à mon régime d'assurance-automobile, et, de même, je n'ai aucun désir de toucher les prestations prévues au régime d'assurance-chômage. Il s'agit d'une assurance. S'il est convenablement structuré et organisé, c'est un système dont nous ne voulons pas avoir à nous servir, mais, malheureusement et regrettablement, il nous arrive parfois d'avoir à le faire.

Deuxièmement, il est important de reconnaître qu'un régime d'assurance-chômage n'est qu'un élément d'un réseau de systèmes de soutien qui existe dans une société saine et civilisée. C'est le système qui répond à la situation dans laquelle des gens se trouvent de temps à autre quand ils font face à ce que l'on espère être une période temporaire de chômage. Le régime d'assurance-chômage ne devrait pas être considéré comme une panacée qui résoudra tous les problèmes sociaux, mais plutôt comme un moyen d'aider les personnes qui se trouvent en chômage à une certaine période.

Troisièmement, l'assurance-chômage est une mesure temporaire. Elle n'est pas censée être le fondement d'un style de vie. Le but visé est de fournir aux gens qui se trouvent en chômage pendant une certaine période une aide financière provisoire jusqu'à ce qu'ils puissent recommencer à travailler.

Dans ce contexte, quel rôle l'assurance-chômage joue-t-elle au Canada? Comme je l'ai dit plus tôt, je crois que notre régime d'assurance-chômage vise d'abord et avant tout à constituer un filet de sécurité pour ceux qui se trouvent en chômage. C'est là le but premier de notre

régime d'assurance-chômage, et cela ne devrait pas changer.

Si nous examinons l'histoire récente de notre pays, nous verrons que l'assurance-chômage vise aussi un autre but. C'est un régime de soutien du revenu. Mon collègue de l'opposition parlait justement il y a quelques instants du rôle que l'assurance-chômage joue au Canada atlantique en tant que régime de soutien du revenu pour les gens qui se trouvent régulièrement en chômage. Il est vrai qu'il y a plusieurs industries saisonnières au Canada atlantique. Par exemple, les usines de transformation du poisson fonctionnent de façon saisonnière. L'emploi est saisonnier dans les secteurs forestier et agricole. Évidemment, les pêcheurs ne peuvent pêcher que pendant des périodes limitées au cours de l'année.

Cette fonction de soutien du revenu est extrêmement importante, non seulement dans le Canada atlantique, mais en fait dans de nombreuses régions de notre pays. Je souhaiterais que dans un avenir pas très lointain nous voyions le jour où le programme d'assurance-chômage ne servira qu'à cela, et qu'on aura mis en place dans notre pays un autre type de soutien du revenu plus approprié, comme un système de revenu annuel garanti. Cependant, nous n'avons pas de tel système pour le moment, et par conséquent nous devons continuer à reconnaître le rôle légitime du système d'assurance-chômage comme système de soutien du revenu pour les Canadiens qui ont besoin de cette aide sur une base annuelle.

Quels devraient être les objectifs principaux d'un système d'assurance-chômage? J'ai déjà dit que premièrement il devrait fournir un filet de sécurité ou une protection contre les circonstances d'un chômage imprévu et certes non désiré.

Deuxièmement, un système d'assurance-chômage efficace doit être facilement accessible à ceux qui ont besoin d'y avoir recours légitimement. Je ne saurais trop insister sur ce point. Il ne sert à rien si une personne ne peut pas en bénéficier lorsqu'elle en a besoin.

Troisièmement, il doit fournir un niveau d'aide raisonnable, pas une aide si attrayante que les gens se demanderont s'ils doivent ou non continuer à travailler dur et avec assiduité lorsqu'ils ont la possibilité de travailler pendant une certaine période puis de se mettre au chômage, de se reposer et de profiter de la vie ou de se consacrer à d'autres activités. Il doit fournir un niveau